



## **Infocapsule sur la COVID-19**

### **Tableau de bord national sur l'EPI et les fournitures médicales**

**Énoncé :** Comme le gouvernement achète en grandes quantités de l'équipement de protection individuelle (EPI) et des fournitures médicales en réponse à la pandémie de COVID-19, plusieurs rapports qui se chevauchent sont transmis à des destinataires internes. Ces rapports portent sur des détails concernant l'approvisionnement, à savoir ce qui est commandé, ce qui est reçu et ce qui est attribué.

Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Statistique Canada ont élaboré un « tableau de bord national sur l'EPI et les fournitures médicales » afin de regrouper tous les renseignements et de faciliter ainsi la gestion et la production de rapports sur l'initiative fédérale d'achat en grandes quantités. Il s'agit d'un outil interne destiné aux sous-ministres de la Santé fédéraux, provinciaux et territoriaux. Cependant, avec une vaste distribution, il pourrait être mis à la disposition de partenaires externes.

Parmi les ensembles de données que pourrait comprendre ce tableau de bord pour la durée de l'initiative d'approvisionnement conjointe se trouve la quantité d'EPI dans la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU), comme le nombre de masques N95, de masques chirurgicaux, de gants, d'écrans faciaux et de blouses. Généralement, l'ASPC ne divulgue pas les stocks de la RNSU, principalement en raison de son rôle spécialisé en matière d'approvisionnement des articles nécessaires pour les contre-mesures médicales. Cependant, l'approvisionnement d'EPI lié à la COVID-19 est de notoriété publique et la valeur des approvisionnements est souvent annoncée. Nous envisageons aussi la possibilité d'élargir la portée du tableau de bord afin d'y inclure le matériel de dépistage (p. ex. tampons, réactifs).

Le tableau de bord sera lancé la semaine du 11 mai (à confirmer). Ces messages clés ont été préparés en prévision de l'intérêt médiatique.

#### **Messages clés :**

- À l'appui de la lutte contre la COVID-19, l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) travaille en collaboration avec les provinces et les territoires pour commander de grandes quantités de fournitures essentielles d'équipement de protection individuelle (EPI), comme des masques, des gants, des écrans faciaux et des blouses, destinées aux travailleurs de la santé de première ligne.
- Une fois reçue, la majorité de ces fournitures est distribuée aux provinces et aux territoires. Une certaine capacité d'appoint est conservée dans la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) pour répondre aux besoins urgents signalés par les provinces et les territoires.
- La RNSU sert habituellement à approvisionner les provinces et les territoires en biens qui ne se trouvent pas normalement dans leur réserve, comme des produits



pharmaceutiques rares pour lutter contre les menaces biologiques. Par le passé, l'ASPC n'a pas divulgué de détails concernant ces réserves pour des raisons de sécurité.

- Même si l'ASPC n'a jamais divulgué les stocks de la RNSU pour des raisons de sécurité, nous divulguons actuellement la quantité d'EPI essentielle que compte la RNSU – plus particulièrement les masques, les gants, les écrans faciaux, les blouses et les ventilateurs – ainsi que les renseignements sur les quantités d'EPI commandées, reçues et expédiées aux provinces et aux territoires pour les aider dans leurs mesures de préparation et d'intervention liées à la COVID-19.
- Dans les circonstances exceptionnelles actuelles, il est dans l'intérêt de tous de faire preuve d'une plus grande transparence à l'appui de la lutte pancanadienne contre la COVID-19.